

## Admission à la barre de plusieurs pétitionnaires, lors de la séance du 30 prairial an II (18 juin 1794)

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Admission à la barre de plusieurs pétitionnaires, lors de la séance du 30 prairial an II (18 juin 1794). In: Tome XCI - Du 7 prairial au 30 prairial an II (26 mai au 18 juin 1794) p. 726;

[https://www.persee.fr/doc/arcpa\\_0000-0000\\_1976\\_num\\_91\\_1\\_15007\\_t1\\_0726\\_0000\\_5](https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1976_num_91_1_15007_t1_0726_0000_5)

---

Fichier pdf généré le 30/03/2022

endroits les moins fertiles et les moins précoces du département de Paris; que cependant toutes les luzernes y sont en mulons; la moisson des seigles et des orges y sera ouverte par-tout dans la décade qui commence demain, et les fromens y seront sciés immédiatement après. Il envoie de magnifiques épis en grains de la plus tardive des céréales, c'est-à-dire, de l'avoine. Il y joint de superbes lentilles déjà pareillement en grains, qui à-peine sont levées en ce temps-ci les autres années, et des fleurs de pomme de terre qui ne s'épanouissent ordinairement que 15 à 20 jours après le solstice d'été, et dont on mangera dans un mois les plus précoces. Tous les comestibles surabonderont dans quelques jours, et on ne saura même où les conserver, tant il y en aura pour les hommes et pour les bestiaux. Il présente aussi plusieurs grappes de raisins en grains; les grappes sont très-nombreuses, très-longues et très-garnies par-tout. Il y aura, dit-il, une quantité prodigieuse de toutes sortes de vins: ils seront tous excellents, chacun dans son genre, et les vendanges seront généralement finies dans deux mois. Le citoyen Audenet explique la raison de tous ces phénomènes qui peuvent faire espérer au cultivateur une seconde récolte sur le même terrain dans la même année.

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

[Paris, 30 prair. II] (2).

« Représentants du peuple français en Convention Nationale,

J'arrive d'endroits les moins avancés du département de Paris. Cependant toutes les luzernes sont en mulons. La moisson des seigles et des orges y sera ouverte par tout dans la décade, qui commence demain; et les froments y seront sciés immédiatement après. Voici enfin de magnifiques épis, en grains, de la plus tardive des céréales: je parle de l'avoine: elle mûrira de reste pendant la récolte des autres blés. Voici aussi de superbes lentilles, déjà pareillement en grains. A peine sont elles levées en ce temps-ci les autres années. Voici enfin des fleurs de pommes de terre qui s'épanouissent ordinairement de 15 à 20 jours après le solstice d'été. Dans un mois on en mangera les espèces précoces: on en arrachera les autres successivement jusqu'à la fin de vendemiaire.

Loin d'ici donc toute inquiétude pour les comestibles. Ils surabonderont dans quelques jours: et on ne saura même où les conserver: tant il y en aura pour nous et pour les bestiaux.

Ce n'est pas tout, représentants, le 19 de ce mois, je vous ai apporté du district de Franciade plusieurs grappes de raisin en fleurs. Hé bien! aujourd'hui je vous en présente plusieurs en grains, lesquelles j'ai cueillies ce matin dans le district du bourg de l'égalité. Les grappes sont très nombreuses, très longues et très garnies par tout. Il y aura une quantité prodigieuse de toutes sortes de vins: ils seront tous excellents,

chacun dans son genre; et les vendanges seront généralement finies dans 2 mois.

La raison de tous ces phénomènes sont les tremblements de terre survenues depuis l'Archipel jusqu'au fond du Nord dès la moitié de l'hiver. C'est la constitution de l'air chargée de matière électrique orageuse et fermentative: c'est la fonte prématurée des glaces des régions hyperborées qui ont suivi.

Ho! si le cultivateur eut daigné écouter pour cette fois les sçavants, il auroit fait 3 récoltes. Il peut encore en obtenir de secondes. En tout cas les premières suffisent et au delà.

Mais pendant que la Nature nous comble de ses bienfaits: pendant que les défenseurs font blémir la ligue impie des Tyrans acharnés contre nous: pendant que le gouvernement révolutionnaire délivre la Convention Nationale et nous de leurs emissaires assassins, continuez, dignes représentants, vos héroïques travaux ».

AUDENET.

## 73

Plusieurs pétitionnaires sont encore admis à la barre; leurs pétitions sont renvoyées aux comités qu'elles concernent (1).

a

Un brave militaire, qui a donné des preuves du plus grand courage, depuis la Révolution, a témoigné sa douleur de ne pouvoir plus combattre les lâches satellites des tyrans. Une blessure qu'il a reçue au visage, a considérablement affaibli son ouïe et sa vue, et cette blessure est telle que très souvent il est obligé de faire sonder sa playe pour en extraire des os. Sa pétition est renvoyée au comité des secours (2).

b

Un pauvre auteur qui déjà est venu plusieurs fois à la Convention parler de production de son génie et surtout en demander le prix, vient aujourd'hui offrir ses vœux sur les moyens d'améliorer le sort des gens de lettres. L'assemblée ayant adopté l'ordre du jour sur sa pétition, il témoigne de la mauvaise humeur. Alors Bréard qui présidoit, dit que ce pétitionnaire avant de paroître à la barre, avoit été au comité d'instruction publique. « En sortant de ce comité, ajoute-t-il, il a rencontré un de nos collègues auquel il a demandé s'il étoit Collot-d'Herbois. Sur la réponse négative, il a dit: c'est égal, la contre-révolution n'en est pas moins faite dans le comité d'instruction publique. La Convention renvoie au comité de sûreté générale ce fou qui est sorti de la salle avant cette décision (3).

(1) P.V., XXXIX, 405.

(2) C. Univ., n° 900.

(3) Ann. R.F., n° 201; J. Mont., n° 53; Mess. soir, n° 669; J. Fr., n° 632; J. Sablier, n° 1387; C. Eg., n° 669.

(1) P.V., XXXIX, 404.

(2) C 306, pl. 1166, p. 23.